# JOURNAL DE MONAGO

32 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

AVIS:

affranchis seront refusés.

Les lettres et envois non

PARAISSANT LE DIMANCHE.

AVIS:

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ: 25 CENTIMES.)

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté).

#### Abonnements: Trois mois 6 fr. 50 c. Principauté . . . . 6 fr. »» c. 3 fr. 25 c. Piemont et Etats-Romains 43 » 6 » 50 » Italie. . . . . . . . . . . . . . . . . . 4 × 25 × \* >> >> >> France . . . . . 7 » 50 » Les abonnements comptent du 1er et du 15 de chaque mois. 15 Annonces. — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Monaco, le 24 Juillet 1859.

La paix de Villafranca a longuement retenti dans toute l'Europe. La France, en l'acclamant, a salué en elle le résultat éclatant de ses victoires. L'Italie tressaille, fiévreuse et surprise. La Russie applaudit, l'Angleterre et la Prusse sont attérées, et les autres puissances, heureuses de n'avoir plus devant elles la crainte d'une guerre générale, sourient à l'ère nouvelle qui s'ouvre en ce moment.

Il y a là un grand enseignement.

L'Empereur Napoléon a montré le progrès possible, sans la révolution. La France, avec lui, vient d'abandonner ces traditions convulsives qui, outre-passant le but en l'atteignant, laissaient l'idée oscillante sur sa base. Elle a prouvé au monde qu'en abordant de front et prudemment l'orage, on pouvait le dissiper. S'arrêter ainsi à point au milieu de ses succès, subordonner de soi-même sa force et son triomphe au but sagement compris des intérêts généraux dont on a pris la responsabilité, c'est accomplir le plus grand acte politique que puisse rêver une grande nation. L'Empereur a ouvert à la France cette voie, et a donné à son nom un éclat meffaçable.

La Presse Européenne d'abord émue, commence à envisager la paix au point de vue des intérêts particuliers qu'elle a mission de représenter. Ses appréciations locales, naturellement variées, établissent néanmoins en somme qu'avec la généreuse avance de son sang, la France a conquis l'avenir à la paix et à la prospérité des peuples, et que tout en jalousant la gloire d'un tel rôle, l'Europe lui est reconnaissante de l'avoir pris.

Les journaux de France paraissent unanimes dans leurs éloges. Si quelques uns semblent enclins à une restriction, on sent qu'elle n'a trait qu'à ce désintéressement qui, s'arrêtant à l'influence morale conquise, semble vouloir abandonner au zèle de l'Autriche la protection du Souverain Pontife en Italie.

A l'extérieur l'Indépendance belge, en faisant remarquer que l'Empereur d'Autriche a cédé à Napoléon III non pas la Lombardic, mais ses droits sur la Lombardie, affirme « que ces droits » n'existant qu'en vertu des traités de 1815, il » en ressort que les grandes puissances signa-» taires de ces traités, abstraction faite de toute » autre considération, auront à intervenir dans le » règlement définitif de la question italienne. »

Cette idée est à peu près celle de la presse ministérielle anglaise qui, plus précise prétend » qu'il n'est pas au pouvoir des puissances bel-» ligérantes de faire une paix qui engage les » autres puissances, et qu'une si grande tàche, » devant s'accomplir par la coopération de toute » l'Europe, implique nécessairement un con-» grès. »

Ce dernier point en effet reste encore à trancher, mais c'est un point de détail, pour ainsi dire, et sur lequel il nous parait d'autant plus facile d'amener une conciliation que, jusqu'à présent, l'Angleterre seule la traite, et qu'aux yeux de cette puissance, un droit de pacification acheté par le sang et la valeur ne peut être qu'un droit sacré.

Quant aux feuilles piémontaises, trop intéressées dans la question pour n'en saisir des aujourd'hui que l'idée générale et élevée, elles recevront du tems et de la force des choses un calme salutaire qui, leur rappelant tout ce qu'a valu au Piémont l'appui de la France, leur fera comprendre quel doit être leur concours à l'œuvre pacifique.

Au milieu de cet ensemble de puissances équilibrant l'avenir, les petits Etats de l'Italie n'ent qu'à attendre.

Pour quelques uns, il y a nécessité de réforme, l'Empereur le précise dans sa proclamation à l'armée d'Italie: « Les Gouvernements res-» tés en dehors du mouvement ou rappelés » dans leurs possessions, y est-il dit, compren-» dront la nécessité de réformes salutaires. » Ce soin, par cela même qu'il concilie des influences solidaires en même temps qu'il répond à des besoins irrécusables, donne la mesure de la sagesse et de la solidité de l'ordre de choses qui va s'établir.

La Principauté de Monaco, dans sa modeste sphere, se trouve en dehors de cette question. Elle n'a rien à subir, rien à modifier. Elle est même en dehors de la distinction établie dernierement par le Journal des Débats entre les souverainetés momentanèment délaissées par par leur chef, et celles dont le Souverain n'ayant pas cèdé à une rébellion passagère a gardé sur le foyer de l'insurrection la force du droit et de la loi. En d'autres termes, les droits qu'on reconnait au Pape sur la partie soule rée de ses Etats, rattachent à leur désense des faits que la question mentonnaise n'a pas produits. La prétendue scission de Menton n'a été que l'essai infructueux demeneurs etrangers, la manifestation de certaines tendances extérieures dont l'intégralité de sa nationalité n'a jamais été atteinte. Aujourd'hui, la révolution étant muse-lée en Italie ou devant l'être forcément dans un délai très-rapproché, les deux villes, momentanément détachées, peuvent être considérées, comme étant rendues à leur Souverain légiti-

La Principauté n'a donc en ce moment qu'une préoccupation, celle de la réalisation de son vœu c'est à dire la déclaration de son indépendance ou l'obtention du protectorat français, par suite des modifications survenues aux traités de 1815

On conçoit du reste facilement qu'elle ne puisse songer à autre chose. — Privilégiée, méditant des avantages autres encore que ceux qu'elle possède quand, à deux pas. d'elle les charges et les impôts s'aggravent chaque jour, que pourrait-elle ambitionner ailleurs? Avec Charles III elle marche vers un avenir brillant et assuré, et la main du Prince est tendue à ceux mêmes qui auraient pu autrefois nuire au pays! Vienne donc comme autrefois le pavillon protecteur de la France, et tous les vœux seront exaucés.

### CHRONIQUE LOCALE

Le Princé est en ce moment à Paris d'où S. A. S. se condra proclainement an château de Marchais.

On vient d'achever la réparation des ruines de la Tour de la Torbie qui dominent les hauteurs de Monaca.

Ces raines que leur étonnante solidité ont fait résister pendant tant de siècles aux iufluences atmospheriques si variées de ce point élevé, s'étaient pen-à-pen minées; des blocs plus gros que les maisons avoisinantes s'en étaient détachés de leur base et la partie élevée, surplombant, menaçait d'écrouler tôt ou tard. On a fait les réperations de soutènement indisdensables, et le vieux tropliée, entouré avec ses blocs détachés d'un mur polygonai, a désormais sa conservation assurée en attendant que quelque acte de menificence nationale le retablisse dans la s'endeur primitive que nous avons décrite et dout les données subsistent au syndicat de l'endroit!

Nous lisons dans l'Avenir de Nice;

Nous apprenons avec que pénible surprisequ'à Autibrs, Cannes et Grasse on a répandu le bruit dans un but malveillante sans doute, qu'à l'occasion du traité de paix la population de Nice avait fait des manifestations hostiles à la France Nous nous faisons un devoir de déclarer que ces braits sont complétement absurdes, car l'immense majorité de notre population a été très satisfaite du rétablissement de la paix et a conservé dans cette circonstauce comme toujours, les plus vives sympathies pour la France.

### BULLETIN D'ITALIE

A Gênes, comme dans les autres villes de Piémont, on revient du premier sentiment d'irritation occasionné par la conclusion de la paix. Quel ques citoyens génois ayent pris l'initiative d'une sonscription pour offrir un banquet aux officiers français, la liste a été immédiatement couverte de signatures. Il en a été de même pour une adresse à l'armée française qui circule dans la population génoise.

Le Maréchal Vaillant etablira son quartier géneral à Milan.

On lit dans L'Ost Deutsche Postidu 13 Juillet La Lombardie cédée au Piémont, la Vénétic et les forteresses laissées à l'Autriche; Modène, la Toscane, et sans doute ausei Parme rendus à leurs souverains légitimes telles sont les conditions que les princes qui out contracté la paix soumettront aux cabinets européens comme des fruit; accomplis.

a La carte de l'Europe n'est pas changée dans ses parties essentielles. L'Autriche a cedé une province parce que les puissances déclaraient que la guerre localisée ne les regardait pas. La paix localisée ne leur donne pas plus les droits de s'en occuper. Nous considérons un Congrès européen comme superflu, comme inadmissible. Les parties contractantes notifieront aux puissances européennes les dispositions arrétées et celles-ci en prendront acte.

Paris, le 10 Jaillet.

L'Empereur a reculeu corps constitués.

Répondant aux discours de MM. Troplong, Morny et Baroche, l'Empereur a expliqué les motifs qui l'out decide à faire la paix.

Il se trouvait en présence de l'Europe en armes, prête à l'attaquer en cas de revers.

Il était obligé d'acceptér la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige, à se fortifier partout. à accepter franche nont le concours de la révolution, à risquer ce qu'il est permis à un souverain de risquer alors seulement qu'il s'agit de l'indépendance de son pays.

S'il s'est arrête, ce n'est pas par abandon de la noble cause qu'il voulait servir, mais parce que dans son cœur quelque chose parlait plus haut encore : l'intérêt de la France!

L'idée de la nationalité italienne est maintenant admise par tous ceux qui la combattaient le plus. Tous les souverains de la péninsule qui comprennent le besoin impérieux de réformes salutaires.

L'avenir révélera chaque jour davantage les heureux résultats de la paix pour le boaheur de l'Italie, l'influence de la France et le repos de l'Europe.

On va fonder, dit-on, en Algérie, deux villes nouvelles: l'nne s'appellera Magenta et Solferino.

### On lit dans le Times:

« On n'a certainement fait aucun secret des effets produits par la défaite de Solferino. Effe a été beaucoup plus grande que les personnes présomptneuses parmi nous n'auraient osé le supposer. On dit que l'empereur lui-même a appris au général Fleury que la bataille de Solferino avait coûté 45,000 hommes à l'armée autrichienne. Je porte cette perte en tout à 55,000 hommes Ce serait presque incroyable s'il n'y avait 4,650 officiers dans les hôpitaux de Vérone. On rapporte que l'empereur aurait dit au général Fleury: « Nous ne pouvons pas lutter contre votre artillerie. » Il paraît que ce sont les régerves qui ont essuyé les plus grandes pertes, parce que, bien que placées au loin, elles ont été écrasées beaucoup plus que les troupes qui étaient en première ligne. »

### Des Pécheries de la Principauté.

An nombre des industries qui peuvent se développer dans la Principanté, et dont l'exploifation devrait étre anjourd'hui, et pent devenir rès-fructueuse, nous avons cité la pêche.

Il suffit d'un examen topographique du pays pour concevoir, en effet, qu'il doit trouver dans la mer, une des principales branches de son commerce. C'est sur le rivage de la mer que son étendue porte spécialement pour ainsi dire, et la nature du sol sous-marin, qui n'est autre que le pied même des Alpes, présente un ensemble d'anfractuosités rorheuses où les mousses, fes fucus et les herbes marines forment l'abri le plus propice au développement du frai. Lussi, voit-on le poisson circuler partout dans l'eau limpide, et le plus simple coup de filet, la ligne même ramener en abondance des poissons fins

et variés. Nous avons cité les hôtes habituels loines paraços, les marènes, les rougets, les rouges, les gradies, les longoustes, la sèche et le poulpe, les familles bigarrées de la traditionnelle bouille-à-baisse, les passages de thous, de sardines, de maquereaux, mille coquillages et des huitres, dont les énormes valves prouvent une acclimatation facile à favoriser.

Comment se fait-il donc qu'en présence de tant de ressources mises à sa portée par la nature, le pêcheur de la Principanté soit si pen industrieux, si pen en mesure de faire face aux besoins du pays à mesure qu'ils se développent, et que le débit de sa pèche tende à s'établir à un taux si élevé qu'il favorise les intérêts particuliers de quelques-uns au détriment de la population, le vendeur au détriment de l'acheteur?

Nous l'avons déjà donné à entendre.

L'habitude de suffire antérieuvement aux besoins de la population à l'aide d'un travail presque accidentel, les traditions du far niente qui se retrouvent sur les rivages de la Principanté avec les doncours énervantes d'un climat tout spécial, ont empêche josqu'ici l'homme de la mer d'ajouter à ses moyens de débit par un surcroît de travail. An lieu de demander d'avantage à ses filets, le pécheur a tout simplement imagine d'augmenter le prix de leurs produits, et basant la certitude de la vente sur la rareté mema et l'exquise qualité de la marchandise, il s'est mis à faire suivre insensiblement aux prix de son tarif, une élévation progressive en rapport avec les chances que le développement du pays lui apporte. De là, cherté et pénurie sur les places où l'abondance et le bon marche devraient se remarquer exceptionnellement.

Il y a encore une autre raison.

Les pêcheurs étrangers trouvent droit de cité sur le territoire maritime de la Principalité, et il faut dire que la tollérance dont la bienveillance du Couvernement à usé jusqu'ici à leur égard, tend en quelque sorte à pallier cette indifférence naturelle des pêcheurs indigènes. Ces pêcheurs étrangers viennent présque journellement explorer les bassins de Monaco, s'y livrent à depeches d'autant plus actives que la certitude d'une vente au loin leur est acquise. De plus, on nous affirme qu'ils trouvent dans cette tolerance une occasion d'eviter les sevérités de leur douane nationale relativement à l'usage de leurs engius et qu'usant de filets défendus, ils profitent aux dépens des fonds qu'ils appauvrissent, des bénéfices des pêcheries on les nationaux devraient seuls avoir le droit de se ser,vir d'engins nonnaux. Et cela sans aucun interet pour le pays, puisque le plus souvent ils emportent le produit de ces pêches illicites aux localités d'où ils sont venus, ne laissant, au besoin. que le menu fretin dont la petitesse pourrait donner l'éveil aux gardes-côtes.

Les lois de la pêche sont partout très-sévères. En France, elles sont précises, détaillées, surveillées dans leur exécution avec une ponctualité qui temoigne de toute l'importance que le gouvernement attache aux pêcheries de son vastalittoral; pourquoi donc la Principauté, qui ressède, elle aussi, un vrai fonds de ressource et de ce côté, ségligerait-elle d'en assurer exploitation régulière?

Le remède est facile.

En réglant les droits de pêche sur son littoral ainsi que cela se pratique sur le littoral français; en n'autorisant la pêche extériéure que sous certaines conditions dont l'exécution serait strictement surveillée. le gouvernement, que la suffisance intérieure des produits et le junde commerce du pays aévidemment engagé à cette tolérance assurera aux indigènes un mopole dont ils no tarderont pas à comprendre cu'ils ont tout intérêt à profiter. L'idée d'une exportation des produits qu'on vient chercher chez eux les portera naturellement à un travail plus actif dont le premier bénéfice sera pour eux, en 113m2 temps que l'alimentation du pays y tranvera naturellement son compte. Au lie i de Ocher au jour le jour, selon les besoins. du m nont on les caprices de la mer, ils compouderont bien vited utilité de certaines prévisione autrona exomple de réserver poissonière installes soit dans la port, soit dans les baies. environnates où elles peuvent être facilement e. iblies.

Ca sarait là le pre nier pas d'un développement anguel cette industrie o sut atteindre ici, si com no in sus l'avons d'ifi faltentrovoir l'allo idures et lebra marché des produits, en thous et sardiaes par exemple, among la contion, dans le para mime d'un établissement de conserves

Bion des points aujoned hui très-achalandés du litt mal figançais, ne soupçonnaient pas, il y a quelques années; les bénéfices et le développement commercial que le labeur de leur population de pêcheurs leur a valus depuis.

La question d'un parc à huitres est également à étudier. Les expériances de M. Coste ont prouve que l'acclimatation des huitres était possible dans des lieux infiniment moins propices que ceux que nous connaissons ici, tout en ayant a me eux beaucoup de rapport.

Nous aurous l'occasion de l'examiner de plus près.

#### VARIETÉS.

### of chien des musiciens

Suite.

Elette lecture dura près d'une heure; après qubi le garçon apporta, sans se la faire demander, une feuille musicale hebdomadaire. Le basson la lut avec autant d'attention que la Gazette w Fraire. Il paya son déjeuner et sortit.

-- Est-ce que vous connaissez l'homme qui s'an va? demandai-je au garçon.

- Beaucoup, monsieur, il vient ici tous les jeurs,

Comment s'appelle-t-il?

- Vons ne savez pas son nom? dit le gar-con étonne; mais il est très-connu; c'est M. Chalandry, un famenx musicien, le premier de son temps.,. un sier brave homme. Il a été bien malheureux, et honnête avec ça; il devait plus de cent francs de déjeuners à la maison. Nons avons cru qu'il était mort, il ne paraissait plus. Fout d'un coup il arrive apporter dix francs à madame. Ah! si tous les gens qui doivent lui ressemblaient! Et puis il a continué à revenir, et il donne quarante sous par semaine à compte. Mais, si vous voulez entendre quelque chose de eurieux, monsieur, puisque vous paraissez vous intéresser à M. Chalandry, il faudrait vonir un soir, n'importe lequel; ces messieurs ne manquent jamais, de six à huit heures; ils prennent leurs demi-tasses et ils se racontent leurs campagnes. C'est tous amis. Il n'y a rien après ca, je no connais que le Cirque en fait de choses plus intéressantes. Moi, ajouta le garçon, je commence à trop avoir entendu leurs histoires; mais que c'était beau, la première fois, quand je suis entre ici! On parle des journaux! Ces messieurs en savent plus long que les journaux, et ils n'ont pas besoin d'inventer: ils v etaient. Quand ils parlent d'une chose, c'est qu'ils l'ont vue.

- Ces messieurs sont done d'ancieus mili-

taires? demandai-je.

- Oui, monsieur, tous, madame aussi. Vous ne connaissez pas madame?

- De quelte dame parlez-vous?

- De la maitresse de la maison... elle est sortie aujourd'hui, autrement vous la verriez au comptoir. C'est aussi la fille d'un militaire, d'un ami de ces messieurs, qui est mort après avoir fonde ce cafe.. Ils sont donc tous en famille. Dans le temps, le cafe Militaire était trop petit; on a fait ici des affaires d'or, monsieur; mais maintenant, s'écria le garçon en soupirant et en jetant un regard désespéré sur les banquettes vides.

- Oui, vous ne paraissez pas avoir grand

- Ah! monsieur, dit le garçon, pas l'ombre d'un chat dans le jour. Et le soir, savez-vous combien ils sont? Six! monsieur: six habitués pas un de plus. Parce que les guerres et tout ça vous ont bien vite retourné un homme. J'en ai vu ici des grands, des gros, des anciens cuirassiers qui semblaient solides comme du fer. Ils prenaient leur demi-tasse: va te promener! le lendemain ils étaient empoignés par des rhumatismes, des attaques, ils ne reparaissaient plus C'est qu'on les avait menes aux Invalides ou au Père-Lachaise. Ils sont donc restes six; mais six demi-tasses à six sous ne font pas aller un etablissement. Et le loyer, et la nourriture de madame, et sa toilette, et mes gages! Alors un matin madame s'est trouvée dans une drôle de passe; on voyait du monde alors ici, mais de mauvais consommateurs, des huissiers, des avoués, des fournisseurs, et toute la bande. Il a donc été question de chasser madame, qui en a parlé à ces messieurs; c'était tout naturel, en qualité d'amis de son père. Les voilà tous qui se mettent à jurer comme je n'avais jamais entendu jurer; je vous ferai observer que M. Chalandry ne jurait pas. Ils disaient qu'il fallait faire sauter les huissiers par la fenêtre; s'ils ne s'en allaient pas, alors des coups de cravache; s'ils restaient tout de même, des coups de plat de sabre. Tout ça est bon à dire dans la conversation, mais ce n'est pas de l'argent. Madame a été obligée de se remuer, de courir. d'aller voir des connaissances haut placées qui avaient connu sou mari et qui sont au ministère de la guerre. Tout n'est pas encore fini, et c'est pour cela que vous ne la voyez pas aujourd'hui à son comptoir.

Le garçon du café aurait pu continuer longtemps. Le malheureux avait de si rares occasions de parler, qu'il devait inévitablement saisir la ptemière personne venue et l'instruire des affaires de la maison; mais j'en savais assez. Le garçon me fit tabs-utile comme exposition. Une fois que le prolog m. dans l'ancien theât re, est venu comptir ai public ce qui va se passer, adien le prològice il secutebrinal regular mê lieu da drame, Je laissai dane seul le garçon dan: ez cafe, aussi triste pour lui qu'une prison cellullair e

Ce he fut que plus taed que l'appris, après : avoir frequente le six amis, toute l'histoira de M. Carlandry.

Il statt premier basson aux Italiens, sous l'Empire. Et il mapach plus l'una fois de Caretti, de Tachinardi, de Galli, de Cassantini, illustres chanteurs dont je ne mo societaje que médiocrement, Qu'importe l'acteur labri? Un habit de géneral n'est bean que sur le corps d'un général; après, c'est une friperie.

J'ai vu souvent des gens s'inquieter des traitements miraculeux des comédiens, Ceux là ont tort : les comédiens, les dansmises, les ténors, ne sauraient être trop applaudis, trop payés de leur vivant. Car. morts, ils sont finis.

Enfin, ces souvenirs d'illustres chanteurs étaient une faiblesse de M. Chalandry, qui ne se contenait pas d'avoir accompagné, aux appointements de dix-huit cents francs. madame

L'empereur aimait ou n'aimait pas la musique ; toujours est-il qu'il voulait des instrumentistes de réputation dans ses musiques militaires.

L'orchestre des Italiens fut décimé par un décret impérial, qui eurôlait forcément dans la vieille garde les meilleurs instrumentistes. M-Chalandry ne fut pas mécontent de ce change. ment; on lui servait, pendant son absence, son traitement des Italiens, où sa place était tenue par un jeune suppléant non appointé. En outre, il tonchait chaque mois, à la caisse de la garde impériale, cent francs. Chaque musicien était nourri, logé, et jouissait, en ontre, d'un habit bourgeois par an.

M. Chalandry toucha donc, en sa qualité de basson dans la garde impériale, tuois mille

francs chaque année.

Il me répétait souvent comme une excellente plaisanterie: « A Paris, il est vrai que, dans les concerts, je touchais des feux; mais, à l'armée je fesais mieux que de toucher des feux, je les voyais. » Innocent jeu des mots d'un vieillard, qu'il eut été mal de ne pas accueillir par un sou-

M. Chalandry ne prit jamais les habitudes soldatesques; il resta toujours un bon musicien plein d'enthousiasme pour son instrument, et vécut en société de ses camarades des Italiens.

Il refusa même, malgre une augmentation de paye, de continuer l'éducation musicale de six negres. Les six nègres tenaient les instruments à hercussion du regiment. Il fallait voir ces nègres, vêtus richement à la turque, accum pagne. la musique avec leur comique majesté.

Surtout le negre sui portait sur ses flancs la grosse caisse, et qui regardait avec un souverain mèpris ses compatriotes: le triangle, les cymbales, le chapeau chinois, la caisse roulante et la caisse claire.

La suite au prochain numéro.

E. LUCAS Rédacteur-Gérant

**>**≎0000€

#### PAR CONTINUATION

### Aujourd'hui Dimanche,

à 9 henres du matin an chantier des Spélugues à Monaco.

### **ENCHÈRES PUBLIQUES**

de poutres, bois, planches, briques, pierres, sable, chaux, ardoises, sept chariots, brouettes, outils etc. Le tout appartenant à l'ancienne Société des Bains de Monaco.

La vente sera faite expressément au comptant. Les frais d'adjudication seront à la charge de l'acquéreur.

Tous les ouvrages Français et Etrangers dont il est envoyé deux exemplaires à la rédaction, sont annoncés dans le journal: -un article spécial leur est consacré s'il y a lieu.

#### MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 Juillet 1859.

VOLTRI, b. Acqua Sonta, c. Benvenuto, chif. ST-MAXIME, b. Conception, c. Reboa J., vin. TOULON, b. Caroline, c. Barale L m. d. NICE, b. St-Joseph, c. Palmaro A. m. d. LA NOUVELLE, b. Marguerite, c. Cherc, vin. NICE, b. St-Roch, c. Delpiano J., m. d. ID., b. St-Antoine, c. Blanchi Ant., m. c.

#### Départs du 15 au 21 Juillet

MENTON, b. Acqua Santa, c. Benvenuto, chif. VINTIMILLE, b. Conception. c. Reboa J, vin. TOULON, b. Caroline, c. Barale L. citrons. MENTON, b. St-Joseph, c. Palmaro A., m. d. GENES, b. Marguerite, c. Clerc, m. d, ST-RAPHAEL, b. St-Joseph. c. Delpiano, en l.

#### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 17 au 23 Juillet 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.
17 18 19 20 21 22 23	8 h. 23 5 23 3 22 7 24 6 23 » 22 7 22 4	2 h.  26 » 26 9 26 8 26 » 27 4 27 8 26 4	6 h. 23 2 22 9 23 1 24 2 22 9 23 3 23 3	Beau id. id. id. id. id. Id. Nuag.

### MUSIQUE DE PIANO

VIENT DE PARAÎTRE

Paris. — Mme Cendrier, éditeur du Conservatoire impérial, rue du faubourg Poissonnière, 14.

### SALTABELLE

Pour Piano, par Eusèbe Lucas.

Paris.—Benoît aîné, éditeur, rue Meslay, 31. Marseille. — Messonnier père et fils, rue St-Féréol, 73, maison à Paris et à Toulouse, rue St-Rome, 28.

#### 

Polka-Mazurka, par EUSÉBE LUCAS.

### **MEISSONNIER PÈRE ET FILS**

Rue Saint-Féréol, 73, Marseille.

### MAGASIN DE: MUSIQUE BUTH BD. E. N. C. B. E. S. INE BUT WITH ST. B. C. B. C

PIANOS de PARIS ORGUES MÉLODIUM

Fabrique de Toiles à peindre.

APPRÈTS POUR FLEURS Maison à Paris et à Toulouse.

ALPHONSE KARR.

#### GUEPES LES

Une livraison de 37 pages chaque lundi

Les personnes qui désirent prendre des abonnements aux GUÉPES, pour partire phique et littéraire par Alphonse KARR, sont priées de s'adresser à M. P. Féraudy à l'imprimerie du journal.

 $Prix\ del'abonnement:$ 

Uu mois (4 Nos) 3 Fr. Six mois. . 15 F. Trois mois . 8 » Un an. 25 « UN NUMÉRO 1 FRANC.

### LIBRAIRIE PAPETERIE

ANTOINE VATRICAN

#### **ALBUM**

#### du Comté de Nice et de la Principauté de Monaco

par Mile Leopoldina Borzino.

En vente au Bazar Mentonnais, rue St-Michel,

**MENTON** 

# APPARTEMENTS

MEUBLES

A louer au jour et au mois Chez M. Claude Olivier rue de Lorraine.

chez Madame Admant

rue du Milieu.

Marchand-Tailleur

Rue Basse

### APPARTEMENTS MEUBLÉS

AVEC CUISINE

### CHAMBRES GARNIES

Chez Madame Admant, rue du Milieu. MONACO

#### **VOITURES** A VOLONTE

NICE. MENTON ET LA BORDIGHERA JOSEPH SAN-GIORGIO

Rue de Lorraine, à Monaco.

CHEVAUX ET ANESSES DE LOUAGE.

## HOTEL

# **DES VOYAGEURS**

tenu par CLAUDE OLIVIER Cet hôtel est situé dans la Rue de Lorraine, MONACO.

### RESTAURANT NOGHES

Rue du Tribunal.

SERVICE A LA CARTE ET PENSIONS DEPUIS 50 FR.

### GAETAN BARRAL

COIFFEUR

Parfumerie de la maison Gellé frères, de Paris.

Imp. L. Peleraux à Monaco (Principauté)

### BLOT Mécanicien-lampiste Répare les lampes Carcel, modérateur et autres et entreprend tout ce qui concerne son état.

COMMISSION

**FABRIQUE** 

### ROUENNERIE

F. AUREGLIA

Rue du Milieu, à Monaco.

# HOTEL DES ETRANGERS

### **GAZIELLO ANGE**

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Etablissement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position merveilleusement abritée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

#### LE MENESTREI

DE MUSIQUE ET THÉATRE
BUREAUX: Rue Vivienne, 2
Heugel et Comp. éditeursbis.

52 numéros par an, 52 numéros de Chant, Albums, etc.

Un an: étranger 36 f. Texte seul 8 f.

Artiste-Peintre COSTA Donne des leçons de Dessin et de Peinture — Rue Ste-Clotilde, 3, à Nice.